LILLE

Comment loger les gens !

LES IDÉES DU CHANSONNIER GRIMONPREZ

Le « brave chansonnier Grimonprez, un des premiers élèves de Desrousseaux, celui-là même qui confiait son œuvre au plus brillamment, eut jadis une bien belle idée qu'il exprima de façon fort humoristique dans une chanson intitulée « Le Tour de Lille en 80 secondes ».

Ce joyeux humoriste et fantaisiste, dont nous vous diront l'histoire quelque jour, prêtait au Conseil municipal de son temps une bien singulière idée : celle de loger les gens en groupe, selon leurs corps de métiers.

Ayant envie de vous égayer un peu, je ne résiste pas au plaisir de vous citer quelques passages de la plaisante chanson du chansonnier Grimonprez.

Après avoir déclaré « qu'on aura chacun un quartier », Grimonprez continue :

« Aussi vous verrez les dévotes
Aller dins l'rue « des Processions »,
Les marchands d'pipes d'terre et d'carottes
Iront rester « place aux Oignons »;
Les brasseux dins l'rue de « l'Brasserie »;
Dins l'rue « Sainte-Barbe », les barbiers,
Les planqueux dins l'rue de « l'Bainnerie »,
Rue « Saint-Joseph », l's hommes mariés ».

Par moment, il est malicieux tout plein, notre poète patoisant : « Dins l'rue « Neuve », in mettra les marchands d'antiquités », déclare-t-il, quant aux hommes veufs évidemment, leur place est dans la rue de la « Tranquillité ».

« Les pecqueux, cour des « Tros-Anguilles »,
Les m'nagères dins l'rue du « Vert-Bos »,
Et vieux qui n'sont jamais tranquilles,
On les mettra dins l'cour « des Sots ».

Ce dernier trait est vraiment une trouvaille et Grimonprez, comme toute, s'y révèle un homme de chair bon sens.

Evidemment, les astronomes iront dans la cour du « Soleil », les miséreux au « Réduit », les neurasthéniques rue de la « Madeleine », les pauvres diables rue du « Mont-de-Piété », et les danseurs, rue des « Sept Sauts ».

Si ce dernier projet était repris, par ces temps du tango et de fox-trott à outrance, la rue des Sept-Sauts serait évidemment beaucoup trop petite. Grimonprez n'avait pas prévu ça.

Abordé-t-il la question politique..., Grimonprez reste bon enfant et ne s'en fait toujours pas.

« J'peux bien vous promettre d'avanche
Qu'on verra les légitimistes
S'in aller rester dins « l'rue Blanche »;
Su l'boul'vard de « la Liberté »
On verra les républicains ».

Les nobles, eux, s'en iront loger « dins l'rue Comtesse ».

Entre nous soit dit, ces lorgnes d'un autre âge seraient peut-être mieux à l'Hospice du même nom !...

Quant aux artistes, la rue « des Arts » semble toute indiquée à Grimonprez pour leur service de logement.

Les forts ténors iront bien entendu rester cour « du Gosier » et les baiffis dins l'rue « des Morts ».

Les jardiniers ?... mais c'est tout indiqué : leurs logis ne seraient être ailleurs que rue « des Fleurs ».

« Et cheux qui aront méchante tête, déclare d'vantant chansonnier, on les mettra cour « du Mulet ».

Ah ! quel joyeux pince-sans-rire que notre Grimonprez et puis, comme il est malicieux par moments ; juger vous-même !...

« On mettra dins l'rue de « l'A.B.C. »
Tous les gins qui n'savent point lire,
Mi j'pense qu'elle s'ra point grande assez,
Et après, tous les gins d'égliche,
Ils iront dins l'rue « du Curé ».

Et Grimonprez termine sa joyeuse chanson par un véritable feu d'artifice de gaieté :

« Les pint'leux dins l'rue de « l'Canette »,
On les y f'ra boire à gogo.
Ch'ti qui n'trouv'ra point cha honnête,
Il ira dins l'rue du « Long-Pot ».
Les filletes... dins l'cour « Belle Poule ».
Dins l'cour « Marron », ch'ti qu'on attrape,
Et tous les mingeux d'ratatouie
Iront dins l'rue des « Bonnes Rappes ».

Véritablement, Grimonprez avait des idées fort amusantes. J'imagine pourtant qu'avec juste raison, notre Conseil municipal, à l'occasion du remaniement de Lille, n'entrera pas dans cette voie humoristique. Comme dit le chansonnier lui-même, si la chose se réalisait :

« Vous verez tous les v'nuse-ménaches
Qu'on aroi tout plein dins Lille ».

Bermons tranquilles sur nos deux oreilles.

Et convenons en terminant que Grimonprez était un bien joyeux chansonnier, pas assez connu et qu'une analyse de son œuvre s'impose comme un juste hommage à sa mémoire.

Ce sera chose faite d'ici peu de temps.

♣ ♣

Emile HORNEZ

poète et chansonnier lillois

LE CHANTRE DE SAINT-SAUVEUR

Une fois de plus, en célébrant la mémoire d'Emile Hornez, il nous est donné de glorifier un enfant du peuple.

Le peuple sous son humble mise
Sent battre un cœur plein de franchise

Et toute l'œuvre de Hornez portera l'empreinte de cette qualité qu'il célèbre dès sa première chanson : « L'Enfant du Peuple ». Elle est d'ailleurs une sorte de profession de foi, cette œuvre du début. « Je suis enfant du peuple, au peuple mes chansons », y déclare le poète. Toute sa production littéraire ne fera que confirmer cette déclaration. Il chantera la bonté, la joie de vivre, l'amour, la vaillance, les petits bonheurs de l'existence, de la bonne pipe d'un sou, par exemple, et les anciennes traditions, et a douce morale philosophique et souriante du XVIIIe siècle, et les bonnes vieilles gens de Saint-Sauveur.

Ah ! Saint-Sauveur, comme il te vénère, comme il le célèbre, comme il en aime l'honnête et laborieuse population, celui qui remit en vogue le vieil air moyenâgeux que vous connaissez tous : « Vivent les Saint-Sauveur, ma mère ! »

Quelle que soit l'origine précise de cet antique refrain, dont on n'a pu encore déterminer la provenance exacte, il faut bien convenir que Hornez l'enchâsse de main de maître en des couplets fort bien appropriés à son allure de plain-chant.

Saint-Sauveur, vieux quartier de Lille,
Où l'on rencontre, à chaque pas,
L'ouvrier courageux, agile,
Le lime ou le rabot au bras;
Vous ne devez pas oublier,
O vieux quartier de Saint-Sauveur !
Voici ta devise tutélaire
Dans ce refrain du travailleur :
« Vive les Saint-Sauveur, ma mère !
Vivent les Saint-Sauveur !
A la bataille ils ont du cœur
Vivent les Saint-Sauveur ! »

Lillois, mes amis, convenons avec Hornez que « ce gai refrain est conservé chez nous comme un trésor ». L'enfant le chante à l'école ; à 20 ans il « le chante encore. » Tout comme le « P'tit Quinquin », de Desrousseaux, il fait partie intégrante de notre petite patrie. Il parle à l'âme et rend meilleur ».

HORNEZ CONTRE LES « MERCANTIS »

Et qui l'... de toute la vigueur de sa bonne plume, notre poète-chansonnier se dresse contre cette engeance. Qu'est-il dit, s'il eût connu ceux d'après-guerre ?

Hornez-le décoche, se verve en traits mordants et acérés, en termes satiriques et moqueurs, contre ces misérables. La chanson s'intitule : « Le Chemin de la Fortune » :

Prendre à pleines mains, en tout lieu
Son bien où bien des autres,
Puis, par une nuit,
Faire à petit bruit
Deux, trois trous à la lune,
Oui, voilà comment
L'on « vole » à la fortune.

Attrape, la « Mercanie », et toi, écrivain ambitieux, veux-tu faire fortune ? dit Hornez. Oh ! c'est très simple : courbe l'échine devant les puissants, va vendre ta plume, défends la cause des arrivistes, regarde comme font les frigons, ils te montrent le chemin.

Oui, mais tout cela ne vaut pas le bonheur, conclut le bon poète :

Plus heureux qu'un roi
Depuis hier, moi,
Je connais une brune
Qui sait, doucement,
Me montrer comment
L'on rit de la fortune !...

Ah ! le bon, le brave, le brave et honnête homme !...

UN PEU DE MORALE ET DE PHILOSOPHIE

La morale et la philosophie d'E. Hornez sont souriantes, calmes, paisibles et douces. Toute son œuvre en porte l'empreinte, mais il est une chanson : « Monsieur à Jean », où elles se font particulièrement remarquer par leur sérénité.

« Soyons indulgents à autrui », proclame d'abord le poète :

Jean, ne m'entendras-tu jamais ?
Soit ! de temps en temps je me grise,
Le monde n'est pas parfait, mais
Laissons chacun vivre à sa guise.

N'envie donc pas le sort du voisin, — déclare Hornez à Jean. — Comment ! tu possèdes une femme qui est un trésor et un ange, et tu vas te plaindre ?... Allons donc !... Vis en paix, aime, bois et mange !...

» Quoi ! tu n'a pas d'argent ?... Mais j'en ai moins que toi, car je n'eus jamais 20 francs en poche, et je ne me plains pas. Être riche, c'est beau, mais ça ne donne pas le bonheur, et, somme toute, ça ne vaut pas la femme Jeannette !...

L'on doit toujours être content
De son bien et de son étoffe
Me disait hier, en chantant,
Lazare, le grand philosophe.

Et d'ailleurs, conclut Hornez, en ce pauvre monde tout se résout au même, et « quand l'heure du trépas vient à sonner, Jean le Pauvre vaut Jean le Riche ».

Oui, sur le banc de l'humanité, nous sommes tous égaux. Arriver nus, s'en aller nus », tel est notre sort à tous. Ainsi donc, ne nous bilons pas trop et, comme dit le poète : « Remplis mon verre !... Ainsi soit-il !... »

LA BONNE PIPE D'UN SOU

Ce stoïcisme empreint d'Emile Hornez se manifeste en bien d'autres œuvres. Dans le « Bonne Pipe d'un Sou », il est fort caractéristique. C'est d'ailleurs une chose délicieuse que cette jolie chanson, si évocatrice des joies saines, modestes et paisibles, et où le poète s'adresse à sa « vieille pipe », qui fut sa compagne des bons et des mauvais jours :

Le soleil luit, vois, ma compagne,
Le beau dimanche de printemps !
Sous une treille, à la campagne,
Tous deux, allons user le temps.
A travers la plaine beurie,
Accompagne ton pauvre fou,
Et charme encore sa rêverie,
O ma bonne pipe d'un sou !...

« Vas, n'envions pas la vaine gloriole des puissants de ce jour, semble conseiller le chansonnier à sa bonne pipe. Tout cela, ça ne vaut pas notre calme bonheur :

Lorsqu'en tourbillons, ta fumée
S'élève et disparaît aux yeux,
N'est-ce pas l'image animée
Des grands projets ambitieux ?
Ainsi, l'on constate sans trêve
L'éclat, la gloire et... le Pérou...
Puis, tout s'efface comme un rêve,
O ma bonne pipe d'un sou !...

« Nous sommes entourés d'une multitude de petits bonheurs familiers que nous ne savons pas apprécier à leur juste valeur. Certes ! le bonheur parfait, l'introuvable « oiseau bleu » n'existe pas, mais avec les joies saines du foyer nous pouvons, n'ayant pas de désirs immodérés, nous composer une existence heureuse ».

C'est la thèse soutenue par Maeterlinck, le grand penseur. Il semble bien, il est sûr même que ce fut aussi celle du bon poète-chansonnier Emile Hornez.

Oui, il faut aimer les choses familières qui sont autour de nous, ne pas fatiguer notre vie de rêves irréalisables et savoir quê, — comme l'a dit un jeune disciple d'A. France, — « les vains désirs sont douloureux, qu'on s'épuise dans leur attente, et que c'est avec les moindres choses familières qu'il convient de se faire une félicité. »

Nous arrêtons là, pour aujourd'hui, l'analyse des œuvres de Hornez. Il est une autre face de son talent que nous n'avons pas encore analysé : ce sera pour bientôt !...

V. BRIGGHE.

FÊTE NATIONALE

LE PROGRAMME

La fête nationale sera célébrée en 1920, conformément au programme ci-après :

Mardi 13 juillet. — A 21 heures 30, retraite aux flambeaux, par les sociétés de gymnastique de Lille et le matériel des sapeurs pompiers. Formation de la retraite dans la cour de l'Hôtel de Ville, rue de la Monnaie.

Itinéraire : rue de la Monnaie, places du Lion-d'Or, Saint-Martin, rues des Chats-Bossus, de la Grande-Chaussée, place du Théâtre, rue des Mannelliers, Grand'Place, rues Nationale, de l'Hôpital-Militaire, place de l'Arsenal, rues des Bouchers, Royale, Léonard-Danel et terrain de l'Exposition.

Mercredi 14 juillet. — Le drapeau national sera arboré sur les édifices publics. Les habitants sont invités à pavoiser et à illuminer leurs maisons.

A 8 heures, place de la République, revue scolaire; après la revue, défilé des écoles.

A 9 heures 30, place de la République, revue des troupes de la garnison et du bataillon des sapeurs pompiers avec matériel.

A 11 heures, au Théâtre municipal, distribution des récompenses du legs Boucher-de-Perthes et primes municipales.

A 14 heures 30, boulevard des Ecoles, jeu de balle, grande lutte internationale.

A 15 heures, au Théâtre municipal (ouverture des portes à 14 heures 30), représentation populaire gratuite; « L'Marraine de guerre de Théodule », comédie en patois, jouée par « La Caveau Lillois », et concert patoisant.

A 15 heures 30, esplanade et Champ de Mars, Exposition Internationale de Lille, grande fête de la Nation, entrée gratuite pour les vieillards et enfants des hospices et les enfants des écoles de Lille.

De 16 à 17 heures, concert populaires, places Catinat, du Concert, square Rusall, jardin de Fives, par les harmonies et fanfares de la ville.

A 17 heures 30, au jardin Vauban, concert par le Cercle Berlioz et le Choral des XXX.

De 21 heures à 24 heures, bals populaires : rues du Faubourg d'Arras, de la Halloterie, St-Sauveur, Fombelle, du Marché-aux-Bêtes, place Casquette, place des Pénitiers, rues des Bois-Blancs, Destailleurs, angle des rues d'Hondschoote et d'Iéna.

A 22 heures, Grand'Place, grand feu d'artifice aérien.

LE SOU DE POCHES DES VIEUX DE L'HOSPICE

Nous apprenons que la municipalité accomplirait bientôt le beau geste de donner aux vieux de l'Hospice, malgré un avis contraire du Conseil général, les cinq sous quotidiens qui leur sont indispensables pour boucler leur modeste budget. Nous ne pouvons qu'applaudir à cette décision dont nous nous réjouissons grandement.

Par contre, si nous revient que beaucoup de vieillards des hospices se plaignent de la nourriture qui leur est distribuée. Une enquête municipale de ce côté, donnerait lieu, croyons-nous à un changement de régime favorable aux intéressés.

Le GUIDE MASSON INDICATEUR DES TRAINS
OUVERTURE NOUV. — En vente partout. — LE PLUS COMPLET

L'ABONDANCE DE CUIR va faire baisser le prix de la Chaussure

Dans nos articles précédents, nous avons signalé en même temps que le stockage des cuirs existant à l'abattoir de Lille, la plainte des prix des chaussures annoncée par plusieurs commerçants honnêtes de notre ville.

A quoi pouvait-on attribuer cet amoncellement de cuirs, dans une période, semble-t-il, où, par suite de la guerre, toutes les réserves en peaux devaient être épuisées ?

La réponse est très facile. Le Gouvernement ayant frappé d'interdiction l'exportation des cuirs français à l'étranger, il résulte que ceux-ci s'amoncellent dans les magasins surabondamment pourvus, d'où pléthore des cuirs verts qui amène fatalement la baisse sur les marchés.

Cette situation est-elle particulière à la France ? Non. — L'abondance des cuirs se manifeste un peu partout, en Amérique notamment, si on s'en rapporte au numéro du 20 juin de la « Halle aux cuirs », revue périodique et corporative qui pose cette question dans un article de fond.

Les tanneries en gros sont-elles susceptibles de se procurer des matières premières en quantité suffisante, pour couvrir leurs besoins ?

L'auteur de l'article continue : « Les statistiques du cheptel mondial, si on compare les existences de la moyenne des années d'avant-guerre, avec les plus récentes parues, semblent répondre affirmativement à cette question.

Si l'Europe accuse dans certaines de ses parties une diminution de cheptel, l'ensemble des troupeaux du monde indique par contre une plus-value sensible.

C'est là un fait auquel on ne pouvait pas devoir s'attendre après la guerre.

Aux Etats-Unis et au Canada, l'augmentation du bétail se chiffre par dix millions de têtes. Du 31 mars 1919 au 31 mars 1920, les stocks de cuir en poil ont augmenté dans une proportion variant de 28 pour cent à 177 pour cent, allant même jusqu'à plus de 400 pour cent dans certaines catégories de bestiaux.

Un point se dégage nettement de cette situation. Il n'y a pas pénurie de peaux en poil.

LE CUIR BAISSE

Oui, mais, dira-t-on, ce sont là des choses d'outre Atlantique ; en France, il n'en est pas de même....

La situation, sans se présenter sous le même jour, est analogue chez nous. Le cuir ne manque pas, en France. Une preuve ? Il suffit de suivre les cours des marchés aux cuirs de ces temps derniers, pour s'en convaincre.

Les abats, au cours des ventes publiques diverses qui ont eu lieu à Paris, les 28, 29 et 30 juin dernier, ont subi, en moyenne, la baisse suivante aux 50 kilos, sur le marché du mois dernier :

Gros bœufs, 77 fr. 08 aux 50 kilos ;
Moyens bœufs, 105 fr. 80 ;
Petits bœufs, 99 fr. 83 ;
Vaches lourdes, 78 fr. 73 ;
Vaches légères, 77 fr. 97 ;
Taureaux lourds, 57 fr. 42 ;
Taureaux légers, 56 fr. 13 ;
Veaux, 12 k. 600 et sus, 92 fr. 80 ;
Veaux, 8 k. 100 à 12 k. 500, 244 fr. 81 ;
Veaux, 6 à 8 k., 246 fr. 48 ;
Veaux, 5 k., à 9 k. et en-dessous, 146 fr. 42, aux 50 kilos.

Tels sont les chiffres officiels publiés par le bulletin mensuel de la Halle aux cuirs.

Quatre-vingt dix mille cuirs de toutes catégories, c'est-à-dire la totalité de la marchandise amenée sur le marché, ont été vendus avec une baisse moyenne considérable de 200 francs aux cent kilos.

LA CHAUSSURE SUIVRA

La pénurie des cuirs ne se manifeste donc pas dans les tanneries de France, comme on pourrait le faire croire.

En conséquence, s'il y a abondance et diminution du prix de la matière première, il faut nécessairement que la chaussure baisse.

Si, d'autre part, cette baisse est sensible, comme elle promet de l'être, l'impôt sur le chiffre d'affaires qu'eurent à payer les grossistes et détaillants, ne sera pas élevé au point d'influencer suffisamment, sur le prix de vente de la chaussure pour le maintenir à son taux actuel.

QUI VEUT DES PEAUX ?

Comment se présente la situation au point de vue des cuirs dans notre région ?

A l'abattoir de Lille, où nous nous sommes rendus hier, le stockage des cuirs ne fait que prendre de jour en jour de nouvelles proportions.

Chaque semaine, c'est trois cents nouvelles peaux qui viennent s'ajouter aux quelques trois mille qui encombrent déjà les magasins.

Elles sont là, qui attendent, dans le sel, où elles se déprécient, l'acheteur qui ne se présente pas....

Les vendre ?... Impossible, à quelque prix que ce soit, nous déclare M. Vanhoutte, président de la Chambre syndicale des Bouchers en gros. Elles sont cependant de toute première qualité.

Le seul intermédiaire qui se chargeait régulièrement de l'écoulement de nos peaux, ne reçoit plus d'ordres, de sorte qu'elles nous restent pour compte.

Quant aux autres acheteurs, étrangers à la région, ils ne se présentent pas non plus, les marchés étant suffisamment pourvus ailleurs pour couvrir leurs besoins.

La plus grosse tannerie de France, celle de la région du Nord, a reçu dernièrement de l'intendance plus de 750.000 peaux à travailler.

Devant une telle situation, peut-on nier la pléthore des cuirs, qui, heureusement pour le public, existe en France !

Comme nous le disions plus haut, s'il y a surabondance de matières premières, dans cette branche de l'industrie française, il faut nécessairement que les prix baissent.

Certains commerçants de Lille ont déjà diminué sensiblement leurs prix. Ce n'est là que le prélude ! Il faut que leur geste soit imité, qu'il se généralise. Si un commerçant le fait, pourquoi les autres ne le suivent-ils pas ? — Tel est le raisonnement que tiennent toutes les personnes sensées.

Quant à nous, pauvre public, hélas, notre rôle est d'attendre dans l'expectative : que les flots bienfaisants de la vague de baisse envahissent les magasins de chaussures ce qui ne tardera pas, fatalement, à se réaliser envers et contre tous.

M. POLVENT.

LA « ROYALE LÉGIA »

UNE BELLE FÊTE D'ART ET DE PATRIOTISME

Malgré la pluie, la venue à Lille de la « Royale Légia » a été, disons-le de suite, l'occasion d'une belle fête franco-belge.

Mais ici, tout de même, je ne puis m'empêcher de remarquer que, décidément, saint Médard et son copain Barnabé n'ont pas l'air d'aimer beaucoup les Lillois. Ces gaillards-là doivent être des Tourquennois.

On sait que depuis que le chansonnier Brûle-Maison les baffoue, les Tourquennois ne portent pas les Lillois dans leur cœur. Du moins, on le prétend (à faux, probablement).

Une chose est certaine : nous ne pouvons pas avoir la moindre fête à Lille sans être arrosés copieusement. Médard et Barnabé nous en veulent, de toute évidence, et se font un malin plaisir, en toute occasion, de déverser sur nos têtes des torrents de « flotte ».

Je ne vois pas d'autre façon d'expliquer la malchance persistante qui nous poursuit chaque fois qu'il y a à Lille une réjouissance quelconque et qui fut hier encore notre lot.

La chose n'empêche pas, d'ailleurs, les Lillois de faire à nos amis belges le chaleureux accueil qui leur était bien dû de par leurs qualités artistiques d'abord, et parce que, enfants de cette vaillante cité qui eut opposer un rempart efficace à la ruée de l'envahisseur boche, ensuite.

A 2 h. 1/2, la « Royale Légia » débarquait à la gare de Lille. Mothy, adjoint au maire, plusieurs conseillers municipaux, Planche, secrétaire général, et MM. Fanyeu et Poppe, directeur et président de l'Emulation Chorale, sont là, avec la Musique des Sapeurs-Pompiers, pour recevoir les artistes belges.

En cortège, on se rend à la Mairie. M. Poppe y présente la Légia à la Municipalité ; Mothy souhaite la bienvenue, s'excuse de recevoir dans une mairie « de fortune » ou plutôt d'infortune ».

M. Fanieux, directeur de la Légia, dit toute sa sympathie quantes Liégeois éprouvent pour la France et conclut par le double cri de « Vive la France ! Vive la belle ville de Lille ! »

Les vins d'honneur sont offerts, et en route pour l'Hippodrome, où le public attend avec une impatience compréhensible l'arrivée de la célèbre société.

UN MAGNIFIQUE CONCERT

Il est 4 h. 05 lorsque le concert commence. M. le Préfet du Nord est là, il est accompagné de M. Antoette, sous-chef de cabinet à la Préfecture. Bon monde, d'autres personnalités, dans une salle remplie que parent les toilettes estivales de nos charmantes concitoyennes.

Grave et austère, l'ouverture du « Roi d'Ys » — exécutée magistralement par le Cercle Berlioz dirigé par son chef éminent, M. J. Dupuis, — commence. Oh ! la belle et grande œuvre que notre grand et sublime compositeur E. Lalo — un Lillois — écrivit là. Et combien profondément humaine. Un silence religieux plane sur l'auditoire extasié et recueilli. Comme la grande houle du large, elle déferle en sonorités profondes, cette musique à la veine mélodique si pure et si douce, si vigoureuse aussi. De larges phrases de cuivre se déchaînent et se fondent en des mièlleuses sonorités, qui chantent et la poésie enivrante de la mer et la beauté farouche et rêveuse de la lande ou des rocs du rude pays d'Armor.

Et voici que le saxophone exprime les ineffables accents de tendresse où la pitié consolatrice de « Rosenn » pour ce cœur Mégaréd se manifeste si délicieusement pure et secourable.

En vérité, le « Roi d'Ys » est une géniale production musicale... et le Cercle Berlioz l'interpréta bien impeccablement. Bravo !...

Et puis, on varia un peu la distraction, et je dois vous dire que M. A. Brunet fut bien drôle dans ses monologues, — surtout celui des « jeunes mariés » — que M. Cazette, de sa jolie voix de ténor, nous sourira adorablement quatre mélodies enchanteresses, et que Mme Louise Sylvain emballa la salle à trois reprises différentes dans ses déclamations patriotiques. Une ovation sans fin l'accueillit après le célèbre monologue : « Ceux qui pleurent sont morts pour la Patrie... » Et je constate une fois de plus que depuis Victor Hugo on n'a vraiment rien écrit qui vaille cela au point de vue patriotique.

J'en arrive au morceau de résistance : « La Royale Légia ».

Ma foi, c'est presque la perfection absolue au point de vue chœur. Dans certaines des œuvres présentées, ce fut même la « perfection ». Dans « le Rossignol », de Grétry, par exemple, où la discipline vocale manifestée fut absolument parfaite. C'est là, c'est doucement fondu, et toutes les voix réunies ne semblent plus être que la seule sonorité d'un orgue gigantesque.

Le morceau d'acrobatie vocale « Liégé », m'a moins plu, non pas au point de vue interprétation, mais comme composition. Ce poème est hérissé d'embûches, mais, somme toute, n'est de « la difficulté pour la difficulté » et ce n'est pas extraordinaire d'inspiration.

Combien j'aime mieux la « Chanson des Vagues » et surtout, incomparablement, les « Emigrants hollandais », de Gévaert. Ça, c'est un pur chef-d'œuvre choral, et depuis le vigoureux appel du début : « Debout ! le jour naissant fait pâlir les étoiles », — en rythme berceur, cette seconde partie de phrase, — jusqu'au « salut à toi » final, j'ai eu l'impression très nette de me trouver en présence d'une œuvre de très grand maître, remarquablement construite. Comme tout cela s'étage, se balance, se répond ou se confond harmonieusement... En vérité, je vous le dis, c'est une merveille, et qui fut interprété bien avec une science au-dessus de tout éloge.

Une ovation triomphale fut, en fin de concert, le lot de la « Royale Légia ».

Pour nous, après vous avoir dit quelle fut notre joie artistique, il nous reste à remercier l'« Emulation Chorale » et son chef distingué, M. Fanyeu, d'avoir, en faveur de nos chers mutilés, fait appel au concours de la « Royale Légia ». Puisse cette belle fête d'art resserrer encore les liens qui nous unissent à la vaillante et noble cité liégeoise.

V. B.

Chez les Anciens Elèves de l'Ecole Jussieu

INAUGURATION D'UN MONUMENT COMMEMORATIF EN L'HONNEUR DES MORTS POUR LA PATRIE.

Hier a eu lieu, à 10 heures et demie, dans la cour de l'école Jussieu, square Dutilleul, l'inauguration d'un monument élevé en l'honneur des morts pour la Patrie.

A cette cérémonie, qui revêtit à la fois un caractère patriotique et d'intimité, prirent part MM. Bordes, représentant le préfet; le général Tupinier, remplaçant le général commandant le 1er corps d'armée; Mothy, adjoint au maire de Lille; Lyon, recteur de l'Université; Capra, directeur départemental de l'enseignement primaire; Bertin, président de l'Amicale Jussieu; Talon et Villey, vice-présidents; Druart, secrétaire; Bouret, trésorier; Ladrière, ancien directeur de l'école et fondateur de l'Amicale; Vandenbusche, architecte; Biaret, Pilate, Dartois et Wicart, entrepreneurs.

Les Amicales Dupleix, Cabanis et Gambetta étaient également représentées.

LA CÉRÉMONIE

Sur l'estrade élevée à gauche du monument, les personnages officiels prennent place, tandis que la fanfare de Saint-André-les-Lille exécute la « Marseillaise ».

On soulève le voile, qui couvre le monument. Au frontispice sont écrits ces mots « Honneur et Patrie ». Suivent, écrits en lettres d'or les noms des victimes de la guerre faisant partie de l'Amicale, au nombre de 60.

D'une voix émue, M. Ladrière, ancien directeur de l'école, prend la parole et dit l'émotion qu'il éprouve à évoquer la mémoire de ses anciens élèves, victimes du devoir. Son cœur saigne, dit-il, avec ceux des familles en deuil, représentées à la cérémonie. En vieux maître, il se découvre devant les enfants si grands dans leurs tombes et c'est avec orgueil qu'il déclare que ses élèves ont bien mérité de la Patrie.

Les enfants de l'école, groupés à droite du monument, entonnent un « Hymne à la France » qui est très applaudi.

A son tour, M. Bertin, président de l'Amicale, prend la parole et remercie les autorités d'avoir rehaussé de leur présence l'éclat de la cérémonie.

Au nom des universitaires, M. Capra, directeur départemental de l'enseignement primaire, salue les familles présentes et dit son admiration pour les héros tombés au champ d'honneur.

A son tour, M. Lyon, en chère et dans un discours admirable, apporte l'hommage de l'Académie du Nord et de l'Université à la mémoire des victimes du devoir.

Au nom de la municipalité, M. Mothy, adjoint au maire, salue également les héros dont les noms resteront gravés en lettres d'or dans la postérité.

Des élèves des classes déposent des gerbes de fleurs au pied du monument et prêtent le serment de suivre leurs aînés dans la voie tracée par eux, tandis que le chœur entonne la « Gloire Immortelle » de « Faust ».

Quelques mots, empreints de la plus sincère émotion, prononcés par M. Lallemand, directeur de l'école, et l'assistance se sépare, hélas jusqu'aux larmes, par cette touchante cérémonie, émouvante des deuils irréparables causés par la grande guerre.

Pour les familles représentées, ce fut une heure de deuil et de souvenir que le temps ne parviendra pas à effacer.

LE BIEN D'AUTRUI

LE TOUT D'ÊTRE ABSENT

Une ménagère, Mme veuve Maréchal, demeurant 96, rue de Wakemmes, avait enfermé dans un petit sac de cuir une somme de son épargne, et avait dissimulé ce petit magot sous le matelas de son lit.

Malheureusement pour cette femme, elle s'absente quelques heures de son logis en négligeant d'en fermer la porte. A son retour, elle constate la disparition de son avoir. Sur sa plainte, la police recherche l'auteur de ce vol.

LE COFFRE MAGIQUE

Une mésaventure du même genre que la précédente est arrivée à Mme veuve Deubeens, cabaretière, rue du Vieux-Faubourg, 32.

Cette personne a possédé, en effet, qu'une somme de son épargne, placée par elle dans un petit coffret de bois déposé dans la garde-robe de sa chambre, s'était volatilisée.

L'auteur de ce larcin fait l'objet d'une enquête policière.

Chez les Sténographes

LA XIIe FÊTE ANNIVERSAIRE

La Société des Sténographes du Nord, fêtait hier, dimanche, son douzième anniversaire.

La fête débuta par une distribution de récompenses aux lauréats les plus méritants de la dite société qui se distinguèrent lors d'un concours organisé récemment.

Cette cérémonie eut lieu à 3 heures, en la salle de la Société Industrielle.

Diverses personnalités, parmi lesquelles MM. Crépy Saint-Léger, conseiller général; Vandamme, député; Godart, attaché de cabinet, représentant le préfet; M. le lieutenant De Marion de Glatigny, représentant M. le général Lacapelle, étaient présents.

La séance fut ouverte par M. Crépy Saint-Léger, qui parla de l'utilité de la sténographie.

M. Bruyant, chevalier de la Légion d'honneur président de la Société de Sténographie du Nord lui succéda et rendit hommage aux lauréats du concours, puis remercia les autorités présentes d'avoir bien voulu prêter leur concours à la solennité. L'orateur donna ensuite lecture d'une lettre d'excuse de Delory, empêché d'assister à cette séance.

Une conférence par M. Estaup, sténographe de la Chambre des Députés, sur la sténographie, son utilisation et ses principes, suivit, puis eut lieu, ensuite, la distribution des prix aux lauréats.

LA DISTRIBUTION DES RECOMPENSES

1° Aux Bienfaiteurs et Vulgarisateurs de la Sténographie. — Grande plaquette de l'Union sténographique de France : M. Lucien Crépy Saint-Léger, vice-président d'honneur de la Société des sténographes du Nord.

Médaille de vermeil de l'Institut sténographique de France : M. Fernand Delécolle, secrétaire général de la Société des sténographes du Nord.

Plaquettes de l'Union des S. S. de France : MM. Auguste Labbe, chansonnier lillois, et Eugène Lormel, directeur de l'Union Dramatique Lilloise.

Décorations universitaires. — Officier de l'instruction publique : M. Pain Charles, membre du Comité de Permanence.

Officier d'Académie : Mme Mothy Jeanne-Juliette, professeur de sténographie ; MM. Charles Acarie, sténographe du « Progrès du Nord », mort au champ d'honneur le 30 août 1914 (à titre posthume); Caillot Joseph, caissier-comptable ; Chauvet Charles et Spatz, professeurs de sténographie.

Médailles et diplômes aux lauréats des concours. — 1. Sténographie. — 100 mots à la minute. — 1er prix, Mlle Piau dette (Compiègne).

140 mots. — 1er prix, Mme veuve Piau, née Hélène Robin (Compiègne).

120 mots. — 1er prix, M. Denimal Charles (Lille).

120 mots. — 1er prix, M. Mathieu Camille (Auby).

110 mots. — 1er prix ex-æquo, Mme Leva Yvonne (Lille) et Mlle Godefroy Yvonne (Lille).

100 mots. — 1er prix, Mlle Gaubert Julie (Marc-en-Barœul) ; 2e prix ex-æquo, Mlles Huybens Léontine, Godinot Blanche, Degeselle Laure (Lille) et Dewaeghe Eugénie (Ronchin). — 3e prix ex-æquo, Mlles Masse Yvonne (Hellemmes), Robin Germaine, Lambrechts Léontine (Lille), et M. Sapin Louis (Lille).

80 mots. — 1er prix ex-æquo, Mlles Dumont Jeanne (Compiègne) ; Wiscart Yvonne et Paris Georgette (Lille), — 2e prix ex-æquo, Mlles Ray Julie (Lille) ; Corde Simonne (Hellemmes) ; Strady Irène (Compiègne) et Castier Jeanne (Lille). — 3e prix ex-æquo : Mlles Reynaert Raymonde ; Senez Raymonde ; Merichel Yvonne (Lille) ; Willocq Fernande ; Willocq Julienne (Flers) ; et M. Lenoble Fernand (Haubrouck).

60 mots. — 1er prix ex-æquo : Mlles Degrave Madeleine ; Sied Adolphine et Delage Madeleine (Lille) — 2e prix ex-æquo : Mlles Petitin Marie ; Gaurnel Jeanne (Lille) et Lambelin Yvonne (Lambersart). — 3e prix ex-æquo : Mlles Morisi Dominique ; Lourme Marine et Nutans Simonne (Lille).

50 mots. — 1er prix d'encouragement : Mlles Massine Liliane (Marquy-lez-Compiègne, et Willems Hélène (Cysoing). — 2e prix d'encouragement : Mlles Pilate Marguerite (Lille), Midrouet Madeleine (La Madeleine), et Douenne Julienne (Loos. — 3e prix d'encouragement : Mlles Delerme Yvonne (La Madeleine ; Joos Fernande (Lille), et M. Donné André (Lille).

2. DACTYLOGRAPHIE. W Durée de l'épreuve : 30 minutes) :

1re section. — 1er prix, Mlle Piau Odette (Compiègne) 65 mots 5 par minute ; 2e prix, M. Mathieu Camille, 59 mots 8 par minute.

2e section. — 1er prix, Mlle Petitjean Raymonde (Paris) ; 2e, Mme veuve Piau née Hélène Robin (Compiègne ; 3e prix, Mlle Godefroy Yvonne (Lille) ; 4e, Mlle Dumont Jeanne (Compiègne) ; 5e, M. G. Goubet (Lille) ; 6e, Mlle Dewaeghe Eugénie (Ronchin) ; 7e, Mlle Paris Georgette (Lille) ; 8e, Mlle Benet Raymonde (Lille) ; 9e, Mlle Gaurnel Jeanne (Lille).

Mentions. — Mlles Corde Simonne ; Delage Madeleine ; Masse Yvonne et Douenne Julienne.

LE CONCERT

La séance fut terminée par un très agréable concert, auquel prirent part les meilleurs artistes lillois. Il nous faut citer particulièrement Mlle Cantemerle, violoncelliste émérite; M. Lormel et sa troupe, qui interprétèrent à ravir un acte de la pièce de Francis de Croisset « La Bonne Intention »; M. Désiré Laurent, Mlle Pagant pianistes, etc.

Le soir, un banquet intime des mieux servis réunit à l'Hôtel Central, rue Faidherbe, les organisateurs de cette fête qui fut en tous points des mieux réussies.

Conservatoire de Lille

LES RÉSULTATS DES CONCOURS

Résultats des concours de solfège

CLASSE SUPÉRIEURE (demoiselles). — Professeur : Mlle Hirsch. — 1er prix : Mlles Cresson Thérèse, Dehay Germaine, Declercq Germaine, Paquet Marie-Thérèse, Walgrave Anna, Liem Suzanne, Robin Raymonde. — 2e prix : Mlles Félix Paulette, Dufourt Laure, Leclercq Marguerite, Ducamp Jeanne, Goetghebuck Marie. — Rappel de 2e prix : Mlles Bonnet Emilienne, Carrez Marguerite, Vignier Louise. — 1er accessit : Mlles Thouvex Germaine, Delhaye Andrée, Delhaye Marie-Thérèse, Tournemion Noëlle, Briffaut Emilienne. — 2e accessit : Mlles Ducamp Marie et Dessait Elise.

CLASSE SUPÉRIEURE (Garçons). — Professeur : M. Dercq. — 1er prix : MM. Sobry Robert, Lemoine Léandre. — 2e